

Présentation

L'agrégation de grammaire est une des trois agrégations de Lettres. Elle est assez proche de l'agrégation de Lettres classiques, mais s'en distingue par la présence d'épreuves de linguistique ancienne et/ou moderne, qui lui sont spécifiques, et par l'absence de version grecque à l'écrit.

Au moment de leur inscription, les candidats doivent choisir entre deux options :

- l'option A où la linguistique française (ancien français et français moderne) est majoritaire (écrit de 4h30 + épreuve orale) et la linguistique ancienne (grecque et latine) minoritaire (écrit de 2h30 seulement) ;
- l'option B où la linguistique ancienne (grecque et latine) est majoritaire (écrit de 4h30 + épreuve orale) et la linguistique française (ancien français et français moderne) minoritaire (écrit de 2h30 seulement).

Objectifs

La formation consiste en une préparation aux épreuves du concours. Elle propose :

- l'étude des œuvres au programme (littérature française, grecque, latine) ;
- l'entraînement aux épreuves techniques (version et thème) ;
- l'étude des questions de linguistique en vue des épreuves spécifiques de grammaire et linguistique (grec, latin, français) ;
- un concours blanc pour les épreuves écrites ;
- des colles pour les épreuves orales.

Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

Contenu de la formation

Descriptif des épreuves

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98696/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-grammaire.html>

Descriptif des épreuves de l'agrégation externe, section grammaire

Épreuves écrites d'admissibilité

Matières	Durée	Coefficient
----------	-------	-------------

En bref...

Durée :
année(s)

Niveau d'études :

Formation à la langue française :
Non

Composition française	7h	9
Thème latin	4h	5
Thème grec	4h	5
Version latine	4h	5
Grammaire et linguistique sur "programme restreint" (se reporter au programme)	4h30	8
Composition principale (option A = anc. français, français mod. / option B = grec et latin)		(12)
Composition complémentaire (option A = grec et latin option B = anc. français, français mod.)		
Total	26h	36

Épreuves orales d'admission

Épreuves	Préparation	Passage	Coefficient
Explication française + questions de grammaire + entretien	2h	30 mn + 10 mn + 10 mn (50 mn)	12
Explication préparée latine ou grecque sur programme (selon tirage au sort en début de session d'oral) + questions de grammaire	2h	30 mn + 10 mn + 10 mn (50 mn)	9

normative + entretien			
Exposé de grammaire et linguistique (sur "programme restreint") + entretien	2h	30 mn + 20 mn (50 mn)	9
Explication improvisée	45 mn	15 mn + 5 mn + 10 mn (30 mn)	6
latine ou grecque hors programme (selon tirage au sort en début de session d'oral) sans dictionnaire + questions de grammaire normative + entretien			
Total	6h45	3h	36

Programme pour la session 2017 :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/agregation_externe/54/2/p2017_agreg_ext_grammaire_556542.pdf

Admission / Recrutement

* **Sont admis à s'inscrire de droit :**

Les étudiants titulaires du master Études littéraires de l'Université Bordeaux Montaigne : se réinscrire

* **AUTRES CAS :**

1 - Étudiants titulaires d'un master ou d'un diplôme français homologué par l'Etat bac+5 :

Dossier Apoflux à télécharger du 4 mai au 22 juin 2018 (1ère session de recrutement) ou du 20 juillet au 28 août 2018 (2ème session de recrutement)

Sont concernés :

- * Les étudiants de Bordeaux Montaigne avec changement de filière
- * Les étudiants de Bordeaux Montaigne inscrits avant 2004-2005
- * Les étudiants d'une autre université française
- * Les étudiants diplômés bac+5 (avec homologation par l'État niveau 2) d'un établissement français d'enseignement supérieur

2 - Étudiants titulaires de diplômes étrangers (bac+5) : dates et procédures spécifiques

en savoir +

Les étudiants ressortissants d'un pays hors Union Européenne ne peuvent pas s'inscrire au concours de l'agrégation

L'inscription à la préparation est indépendante de l'inscription au concours national.

L'inscription au concours national de l'agrégation est à effectuer sur le site du ministère. Pour les dates : voir le site du Ministère de l'Éducation Nationale

Référentiel ROME
